



Leurs excellents résultats confèrent des responsabilités aux entreprises du CAC 40

Les entreprises du CAC 40 annoncent des profits qui se rapprochent de ceux enregistrés en 2007. Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour notre pays.

La CGPME tient cependant, afin d'éviter toute conclusion hâtive, à rappeler que les PME, dont bon nombre n'ont pas définitivement arrêté leur bilan 2010, seront vraisemblablement loin d'enregistrer de tels résultats. On peut d'ores et déjà souligner que le taux de marge des entreprises est en recul constant depuis plusieurs années.

Par ailleurs, il convient d'insister sur les responsabilités que confèrent de tels résultats aux géants du CAC 40 par rapport aux PME. La clarification des relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants, la politique d'achat, la transparence de l'accès aux marchés publics, le portage des PME à l'export sont quelques uns des domaines dans lesquels il est indispensable de réaliser des progrès.

Les résultats des grands groupes s'appuient sur un écosystème de PME et de TPE qui ne doivent pas être laissés à l'écart de la dynamique ainsi créée alors qu'elles ont été les premières à subir la crise en servant trop souvent de variable d'ajustement.